

Appel à candidatures pour des bourses de mobilité exceptionnelles de l'Ambassade de France en Egypte

L'Ambassade de France en Egypte propose un programme exceptionnel de bourses de **courts séjours scientifiques en France** au bénéfice de chercheurs égyptiens (doctorants et postdoctorants). Chaque bourse sera attribuée pour une durée de **1 à 2 mois à compter du 1^{er} novembre 2022** (retour maximum prévu pour le 31 décembre 2022). Chaque bourse comprend la prise en charge du transport, une couverture sociale et du coût de la vie en France.

Critères d'éligibilité

- Être de nationalité égyptienne
- Appartenance à une institution égyptienne publique : lecteur, professeur assistant, professeur d'université, chercheur dans un centre de recherche, étudiant en doctorat
- Lettre d'invitation du responsable du laboratoire français d'accueil

Domaines d'étude concernés

Tous les domaines d'étude sont concernés.

Prestations de la bourse

Cette bourse de recherche donne droit à :

- Une allocation mensuelle pour la durée du séjour de recherche en France (1 à 2 mois)
- La prise en charge du transport international (aller/retour)
- La prise en charge de la couverture sociale en France

Procédure à suivre pour postuler

Si vous remplissez les critères d'éligibilité et souhaitez déposer un dossier de candidature, merci de compléter les deux étapes ci-dessous.

- **Etape 1** – Remplir le formulaire d'information en ligne suivant :

[Lien vers le formulaire de candidature](#)

- **Etape 2** – Préparer et rassembler les documents nécessaires

Tous les documents ci-dessous doivent être envoyés au format PDF et transmis par courrier électronique à l'adresse bourses@ifegypte.com en indiquant en objet de votre message « CALL_2022 – NOM Prénom ».

- CV récent rédigé en français ou en anglais ;
- Lettre de motivation rédigée en français ou en anglais ;
- Lettre de recommandation rédigée en français ou en anglais ;
- Lettre d'invitation de la part du responsable du laboratoire d'accueil précisant les périodes envisagées du séjour ;
- Attestation d'inscription en doctorat au sein d'une université en Égypte ou certificat d'emploi de l'université ou du centre de recherche ;
- Copie du dernier diplôme obtenu ;
- Copie du passeport en cours de validité ;
- Copie de visa Schengen valide (le cas échéant) ;
- Résumé du projet de recherche dans lequel s'intégrera le séjour en France, rédigé en français ou en anglais et expliquant en quoi les séjours en France sont pertinents pour la réalisation du projet de recherche (3 pages maximum).

Annulation de la bourse

L'Ambassade de France en Egypte se réserve le droit d'annuler une bourse, même après avoir donné au lauréat son attestation signée, pour les raisons suivantes entre autres :

- Visa non accordé par le Consulat de France ou cas de force majeure qui empêche les mobilités ;
- Le lauréat est bénéficiaire d'une autre bourse du gouvernement français ;
- L'Ambassade remarque qu'une des conditions d'éligibilité citée plus haut n'est finalement pas respectée.

Date limite de candidature : 21 septembre 2022